

## ***Le Projet de Restructuration des marchés publics régionaux en Haïti***

***Rapport d'activités du GIFRIC (depuis 1991) et du Fonds de solidarité Gifric-Haïti (depuis sa fondation en 2010), soumis au Conseil d'administration du Gifric en décembre 2016.***

Le GIFRIC est une société à but non lucratif (OBNL) fondée en 1978, reconnue comme organisme de bienfaisance. Le fonds de Solidarité Gifric-Haïti est un fonds créé par le GIFRIC en 2010 permettant de recueillir des dons pour soutenir la relance du *Projet de restructuration des marchés publics régionaux en Haïti*.

### **Historique du projet de restructuration des marchés publics régionaux.**

#### De 1991 à 2010 : période précédant la création du Fonds.

Au moment du retour de la démocratie en Haïti, au début des années 1990, le GIFRIC développait le *Projet de restructuration des marchés publics régionaux en Haïti*. Le but était de proposer au nouveau gouvernement démocratiquement élu un projet majeur capable de soutenir le développement économique régional du pays. Le projet proposait au

Gouvernement de la République d'Haïti la restructuration de 40 marchés régionaux et leur mise en réseau. Cette restructuration touche à la fois les infrastructures physiques et la gestion des marchés.

Les grands marchés régionaux sont des équipements publics qui appartiennent à l'État haïtien. Ils sont gérés par les mairies sous l'autorité du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales. Ils étaient et sont toujours dans un état critique. Ils n'en sont pas moins les moteurs de l'économie rurale et ils représentent un potentiel de développement économique considérable. Ils sont aussi au centre de la vie communautaire des collectivités locales. En effets ces collectivités fréquentent ces marchés sur une base quasi-quotidienne pour leur approvisionnement en alimentation et produits de première nécessité.

Le projet visait alors à restructurer ces marchés publics de façon à offrir aux marchandes et marchands des installations et des services essentiels inexistant dans les marchés actuels : eau courante, électricité, hygiène et salubrité, hébergement, protection contre le soleil, réfrigération, entreposage des stocks, sécurité. Ces nouvelles infrastructures réduiraient les pertes de denrées périssables. Elles amélioreraient la qualité de

l'alimentation des populations. Leur mise en réseau servirait de plate-forme pour la distribution de la production agro-alimentaire nationale dans les dix départements, ce qui contribuerait à l'objectif d'autosuffisance alimentaire des régions. Ces nouvelles infrastructures soutiendraient l'organisation de groupes d'agriculteurs et d'associations de marchand(e)s<sup>1</sup>, en lien avec chacun de ces marchés restaurés, et leur développement collectif comme acteurs économiques significatifs à l'échelle régionale et nationale. Un secteur commercial agro-alimentaire plus fort stimulerait la production agricole nationale et la mise en marché des denrées alimentaires. Il accroîtrait la capacité du pays à exporter les produits nationaux pour lesquels il excelle. Il stimulerait le développement d'activités d'import-export durables et équitables.

Par ailleurs, les nouvelles infrastructures permettraient l'installation sur les lieux même des marchés, des services essentiels comme des unités de soins mère-enfant, des caisses populaires, des installations de loisirs.

---

<sup>1</sup> Dans les marchés haïtiens, l'essentiel du commerce des produits de première nécessité est le fait des femmes, aussi bien au niveau du gros que du détail. Dans le commerce de gros, elles sont connues sous le nom de Madan Sara. Elles assurent à partir des marchés régionaux la distribution vers les marchés locaux et les villes.

Les premières démarches en vue de la réalisation de ce projet ont été faites dès 1991 par la Société Socogex. Socogex était une société créée par des membres du GIFRIC pour promouvoir le projet dans ses aspects relatifs aux affaires et au commerce. GIFRIC, en tant que société sans but lucratif, gardait charge des aspects liés à la santé et aux services à la population. Socogex, à la demande du gouvernement Aristide-Préval, a entrepris ses premières missions d'études en Haïti. Ces missions ont été interrompues sur le terrain par le coup d'État. Elles ont repris sur demande du secrétariat privé du président Aristide, installé à Washington de 1991 à 1994, et lors de son retour en Haïti, en 1994.

Ces études préliminaires ont conduit à une étude de faisabilité socio-économique placée sous le patronage du Cabinet privé du Premier Ministre de la République d'Haïti et de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI). Cette étude a été réalisée entre juin 1997 et mars 1999, sous le gouvernement Préval.

Pour la conduite de cette étude Socogex s'est associée à des partenaires, soient Tecslut International Limités experts-conseils, la Corporation de Développement International de l'UPA, Les Investissement Manhattan Inc.

Ces trois sociétés formaient alors un consortium travaillant en collaboration avec Émile Gilbert et associés, architectes.

L'étude de faisabilité visait trois marchés ciblés comme marchés modèles, dans les municipalités de Fonds-des-Nègre, Jacmel et Pont-Sondé. Les résultats de l'étude étaient globalement positifs. Les partenaires ont déposé leur rapport au gouvernement haïtien et à l'ACDI en mai 1999. Des démarches pour passer à l'étape de la mise en œuvre du projet ont été entreprises par Socogex et Gifric sur la base des résultats de l'étude, dès le dépôt du rapport.

Aucun appel de dons n'a été fait à cette époque, l'ensemble des coûts étaient assumés par les partenaires du projet.

Ainsi, de 1990 à 2005 le GIFRIC a contribué pour \$79,344.00.

De sa fondation en 1997 jusqu'à 2004, date à laquelle elle a mis fin à ses activités, Socogex a contribué financièrement pour \$293,878.00

Durant les années 2000 l'évolution de la conjoncture politique en Haïti rendait impossible la concrétisation du projet. On se souviendra que le climat politique était tel qu'il aura entraîné, en 2004, le départ du président de la

République, Jean-Bertrand Aristide. Il faudra attendre 2006 pour qu'un nouveau président soit élu (René-Préval).

### **La relance du Projet après le séisme du 12 janvier 2010**

À la suite du séisme de 2010 en Haïti, le GIFRIC a voulu relancer le *Projet des Marchés*. Pour soutenir financièrement cette relance il a créé le Fonds de solidarité Gifric-Haïti.

La relance supposait d'abord de procéder à une mise à jour sur le terrain, pour au moins un marché, des données socio-économiques établies lors de l'étude de faisabilité de 1999. En effet ces données avaient pu changer au fil du temps, du déplacement des populations et en conséquence du séisme.

La relance supposait aussi une mise à jour sur le terrain de l'évaluation des coûts de construction d'un marché. Par la même occasion, on allait procéder à une mise à jour des plans d'architecture pour y intégrer l'emploi de nouveaux matériaux développés par l'industrie du bois et s'assurer d'y intégrer les normes de sécurité les plus actuelles relativement aux séismes.

Le marché le Fonds-des-Nègres a été retenu pour cette mise à jour, compte tenu de sa position stratégique.

Avec ces informations actualisées, il devenait possible de procéder à l'élaboration d'un plan d'affaire pour un premier Marché à réaliser à Fonds des Nègres.

La relance demandait aussi des représentations auprès du Gouvernement du Québec et du Gouvernement de la République d'Haïti, compte tenu de l'ampleur du projet, des collaborations économiques que le projet implique entre les gouvernements québécois et haïtien et compte tenu du fait que les Marchés publics appartiennent à l'État haïtien et sont sous juridiction des mairies.

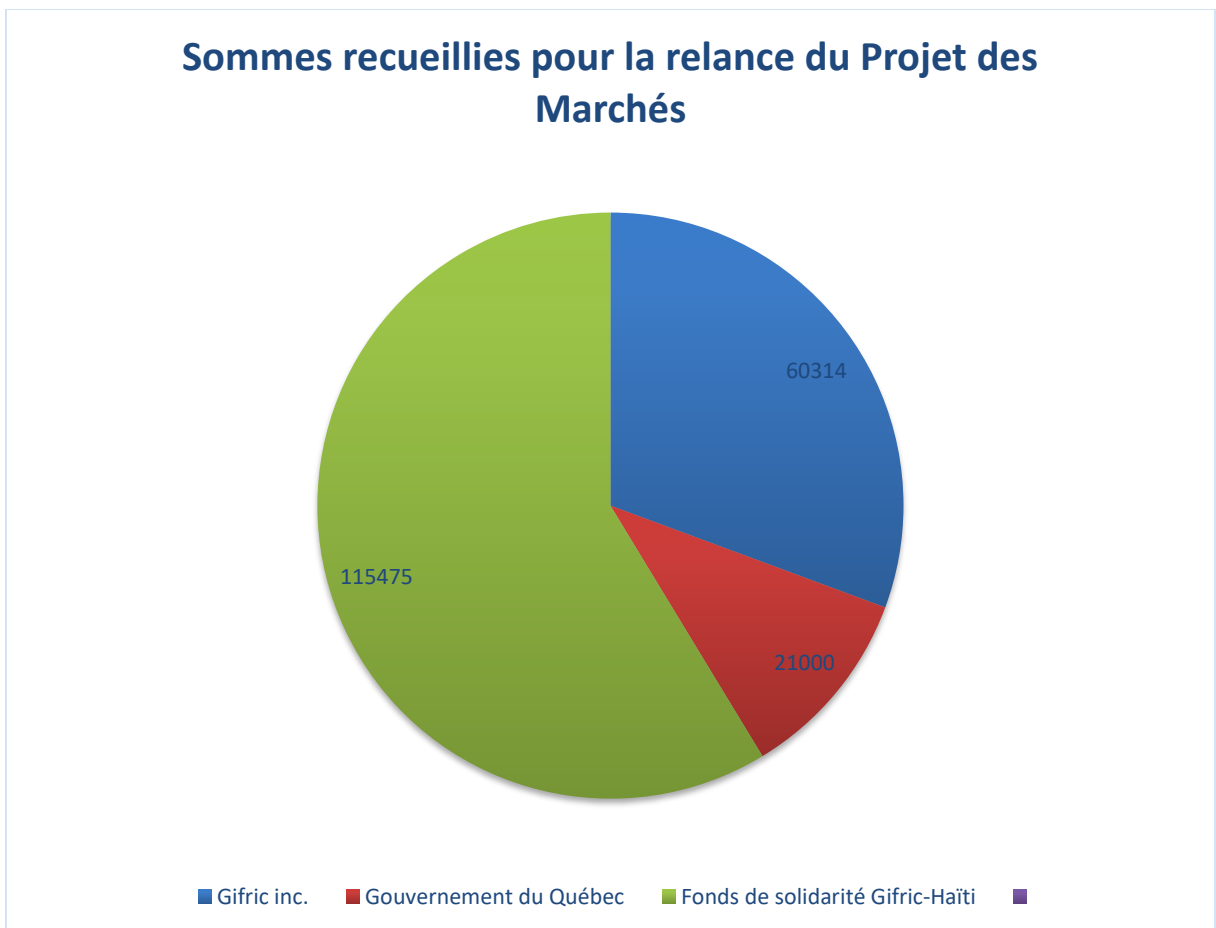
Enfin, cela supposait un ensemble de démarches auprès de partenaires privés, tant haïtiens que québécois, intéressés par la perspective du développement économique et par les perspectives de développement social qu'impliquaient le projet. Ces démarches visaient la constitution d'une solide Équipe Québec d'une part et d'une solide Équipe Haïti d'autre part, devenant partenaires coopératifs dans la reconstruction du marché d'abord, et dans son fonctionnement ensuite. La constitution formelle de ces équipes devenait possible dans le cadre minimal d'un accord de principe du

Gouvernement haïtien et de la Mairie de Fonds des Nègres au projet d'une part, et d'un accord de principe entre le Gouvernement québécois et le Gouvernement haïtien visant à faciliter les ententes économiques entre les partenaires québécois et haïtiens d'autre part.



## Les sommes recueillies pour la relance

Entre 2010 et 2016 (en date du 31 mars) le Fonds de Solidarité Gifric-Haïti a réalisé des revenus s'élevant à \$115,475. Le Gouvernement du Québec a par ailleurs octroyé au GIFRIC deux subventions totalisant \$21,000 pour soutenir les études. Le GIFRIC a engagé à même ses fonds propres \$60,314 dans le projet.



## Les activités de relance du projet

Pour la mise à jour des données socioéconomiques le GIFRIC a retenu les services de la Société haïtienne BRIDES (Bureau de Recherche en Informatique et en Développement Économique et Social), et préparé avec BRIDES les instruments de collecte d'information. Les représentants de BRIDES se sont rendus à Fonds-des-Nègres, ont observé l'état du marché, fait des entrevues, mené des enquêtes. BRIDES a dressé un état de situation et a remis son rapport au GIFRIC en juillet 2013.

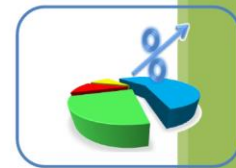
**BRIDES**  
BUREAU DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET EN  
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



### **RAPPORT FINAL**

Diagnostic sur la situation du Marché Communal de Fonds-des-Nègres.  
Etude de faisabilité réalisée pour le compte de GIFRIC Inc. dans le cadre  
de la Restructuration des Marchés Régionaux en Haïti.

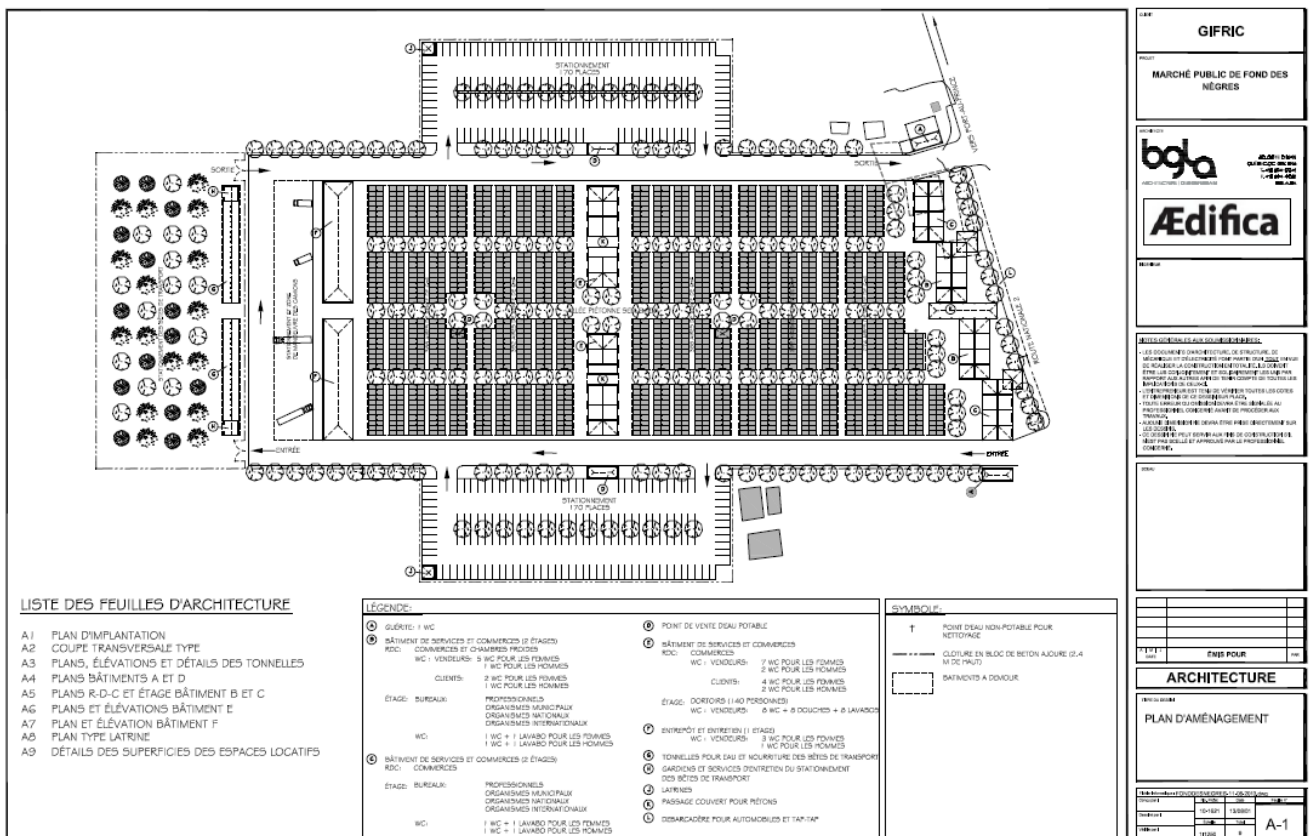
HAITI 2013



Rapport Final: Diagnostic sur la situation du Marché de Fonds-de

BRIDES, Juillet 2013  
[www.brides.ht](http://www.brides.ht)  
Téléphones: (509) 3663-9720

La mise à jour des plans d'architecture et de l'évaluation des coûts de construction a été confiée à la firme québécoise BGLA qui avait réalisé les plans initiaux. À cette fin, BGLA s'est associée à la firme d'architectes haïtienne AedificaSud, dont les bureaux sont à Port-au-Prince.



Plan pour le marché public de Fonds-des-Nègres

Sur la base de ces données mises à jour, le Gifric a élaboré un *Plan d'affaire pour la Restructuration du Marché Régional de Fonds-des-Nègres*. Il a

également développé un *Cadre de gestion* pour les marchés. Le modèle retenu consiste à louer en bloc les espaces de vente et de services à des associations de marchandes, lesquelles gèrent alors la location au détail auprès de leurs membres. Le modèle tient compte de la capacité de payer des consommateurs ultimes, telle qu'on a pu l'établir à partir des études sur le terrain. Le pro-forma d'une année type de fonctionnement montre que cette seule opération de base permettrait de dégager des liquidités annuelles de l'ordre de 250,000\$US.

Pour l'établissement des accords entre gouvernements et la constitution des équipes Québec et Haïti, des démarches et des consultations auprès de partenaires potentiels et des Gouvernements ont été réalisées, tant au Québec qu'en Haïti, par des membres du GIFRIC avec l'appui de consultants privés.

Parmi les organismes rencontrés on compte :

*Au Québec :*

L'Association des infirmières haïtiennes au Canada  
L'Association québécoise des pharmaciens propriétaires  
BGLA architectes  
Développement international Desjardins  
La Fédération des infirmières du Québec (FIQ)  
Le Fonds de solidarité de la FTQ  
La Croix-Rouge  
Les Œuvres du Cardinal Léger  
One Drop  
Oxfam  
L'Union des producteurs agricole (UPA)  
Le Gouvernement du Québec

*En Haïti :*

Agri-Consult  
Le CENAREF (Centre de Recherche et de Formation)  
La Croix-Rouge haïtienne

Oxfam Haïti  
BRIDES  
AedificaSud  
La Banque de la République d'Haïti  
Le Groupe d'Appui à la Production GRAMIR  
Le projet PADELAN  
ONU-Femmes-Caraïbes/section haïtienne.  
Le Ministère des Collectivité Territoriales  
Le Ministère de la santé  
Le Ministère de l'agriculture  
Le Ministère de la condition féminine  
Le Ministère du commerce

## Les dépenses faites pour la relance du projet

Les dépenses totales engagées pour la relance, à ce jour, se répartissent comme suit :

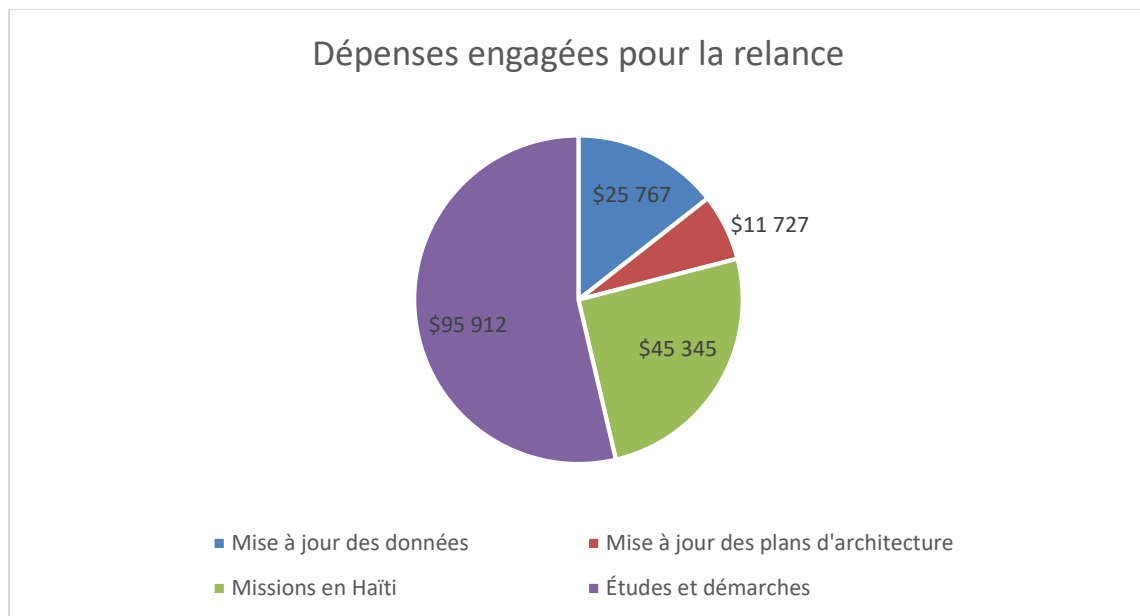
Pour le contrat de mise à jour des données socio-économiques : 25767\$

Pour la mise à jour des plans d'architecture : 11727\$

Pour les autres missions en Haïti 45345\$

Pour les études, les consultations de professionnels et les démarches faites au Québec : 95912\$

Pour un total de 178751\$



Ainsi, près de la moitié des dépenses, soit plus de 80000\$, ont été faites en Haïti même dans le cadre des missions sur le terrain et des contrats de mise

à jour des données socio-économiques et de l'évaluation des coûts de construction.

Provenance des fonds consacrés à la relance.

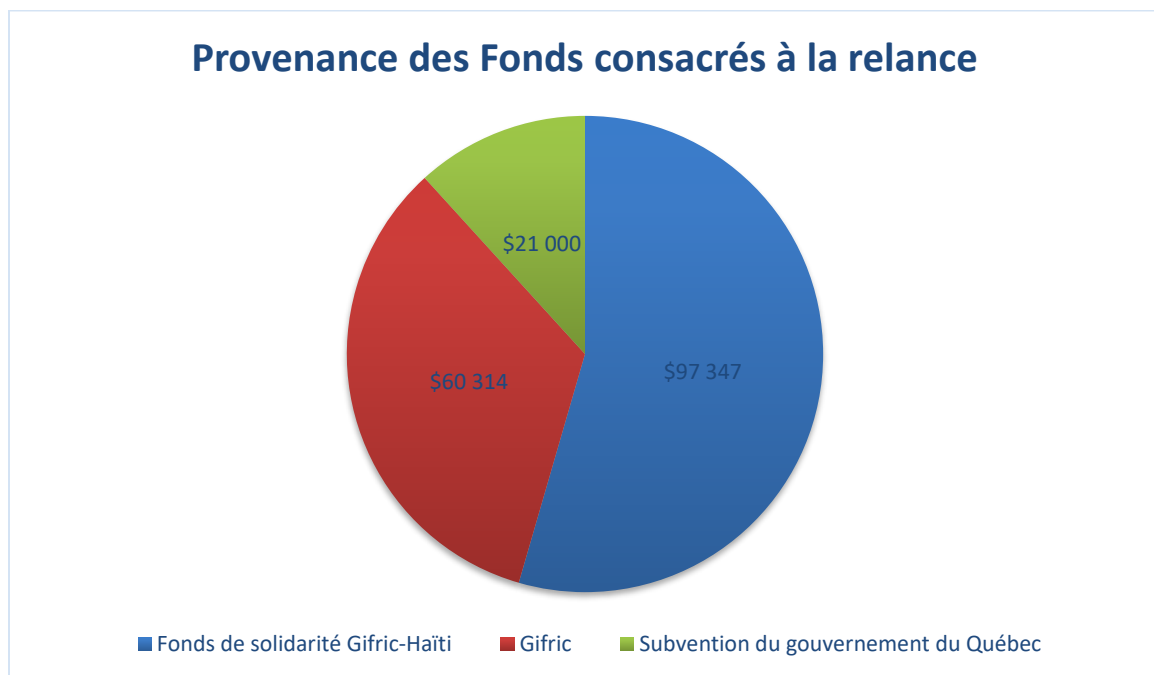
Les sommes consacrées à la relance sont venues :

Du Fonds de solidarité Gifric-Haïti : 97,347\$

Du Gifric, à même ses fonds : 60,314\$

De subventions du gouvernement du Québec : 21,000\$

Pour un total de 178,751\$



On remarquera que la somme engagée par le Fonds (97,347\$) est inférieure au montant total des dons recueillis (115,475\$). Le Fonds dispose en effet, au printemps 2016, d'une encaisse de 18,128\$ pour la suite des choses.

La somme de 21,000\$ provenant de subventions du gouvernement du Québec a été entièrement affecté aux dépenses faites en Haïti, notamment au paiement d'une partie des coûts de mise à jour des données socio-économiques (mandat de BRIDES) et aux dépenses faites en Haïti même lors de missions.

La relance du projet a bénéficié des locaux, installations et équipements du Gifric, et donc n'a pas entraîné de frais d'administration ou de bureau pour le Fonds, les argents recueillis étant en totalité consacrés aux activités visant la relance.

Des membres du Gifric ont également travaillé bénévolement à la relance. Le nombre d'heure de travail (dons sous forme de services rendu bénévolement) effectués pour le Fonds par des membres du GIFRIC, entre 2010 et 2016, s'est élevé à 1234 heures.



### **Nouveaux obstacles à l'avancement du projet.**

Les démarches ont été entreprises en 2012 auprès du gouvernement du Québec, donc sous le gouvernement Marois. Celui-ci a exprimé son intérêt et accepté de soutenir financièrement les études sur le terrain à hauteur de 21000\$. Il fallait alors compléter les études avant que les choses puissent aller plus loin sur le plan politique. Avec les études en main on allait pouvoir reprendre les démarches auprès du gouvernement de la République d'Haïti, et, si l'intérêt de celui-ci se confirmait, aller vers une entente de coopération Québec-Haïti pour le projet. Le gouvernement Marois n'a duré que 18 mois, pour être remplacé par le gouvernement Couillard avant que le projet n'ait pu faire l'objet d'une entente de principe entre le gouvernement du Québec et le gouvernement d'Haïti. Ce qui allait obliger à reprendre les démarches à nouveaux frais auprès du nouveau gouvernement pour confirmer son intérêt pour le projet. Au même moment, nos collaborateurs haïtiens nous avisaient que la crise politique en Haïti, impliquant le report des élections tant au niveau municipal (mairie de Fonds-des-Nègres) que national, créait un contexte impropre à l'avancement du projet en Haïti.

Dans ce contexte un accord de principe de gouvernement à gouvernement n'était pas réalisable à court terme, accord sans lequel il devenait impossible d'intéresser les joueurs majeurs de l'industrie de la construction et de l'alimentation, et de là impossible de lever le financement international requis pour la réalisation du projet. Il fallait attendre une évolution de la conjoncture politique en Haïti avant d'aller plus loin.

Nous sommes donc, depuis 2014, en attente d'une évolution de la conjoncture.

### **Il ne faut pas lâcher**

Le besoin est toujours là, criant. Si notre projet n'est pas à ce jour réalisé, ce n'est pas parce qu'une solution autre aurait été apportée par d'autres intervenants au besoin auquel il veut répondre. Une amélioration significative des conditions dans lesquelles s'effectuent la distribution et le commerce des denrées de première nécessité pour l'ensemble de la population en Haïti reste un besoin criant et, pensons-nous, une étape obligée sur le chemin menant à la sortie de la pauvreté et au développement social et économique. Il y a près de vingt-cinq ans Haïti célébrait le retour de

la démocratie. Le chemin pour son implantation durable est ardu. Quel que soit le bien que peuvent faire les ONG, il demeure nécessaire qu'un gouvernement démocratiquement élu puisse faire quelque chose de significatif pour l'ensemble de la population.

Bien que l'ouragan Matthew ait entraîné à nouveau un report des élections en Haïti, celles-ci viennent d'avoir lieu.

Dans ce contexte nous continuons de penser que le *Projet de restructuration des marchés publics régionaux demeure une réponse concrète et praticable* face à un besoin incontournable du pays.

\*

Québec,  
Décembre 2016

